

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 juillet 2013

ACCÈS AU LOGEMENT ET URBANISME RÉNOVÉ - (N° 1179)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE838

présenté par
M. Goldberg, rapporteur

ARTICLE 14

A l'alinéa 26,

Substituer au mot :

« visées »

Le mot :

« concernées ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel